Filière ECP - Nouvelle Norme AFNOR SPEC X50-231+A1

publié le 13/01/2022

Descriptif :

La nouvelle Norme AFNOR SPEC X50-231+A1, dans la filière Esthétique-Cosmétique-Parfumerie, présente les exigences et recommandations pour l'hygiène et la prévention des risques sanitaires dans les centres de Beauté et de Bien-être.

Une nouvelle norme actualisée (Octobre 2021), la **Norme AFNOR SPEC X50-231+A1** (ci-jointe), permet de garantir dans le contexte sanitaire actuel, l'excellence des protocoles et la qualité des services proposés dans les centres de Beauté et de Bien-être.

Dans cette nouvelle norme, sont consignées les **exigences et recommandations pour l'hygiène et la prévention des risques sanitaires**.

Document joint

Norme AFNOR SPEC X50-231+A1 (PDF de 3.4 Mo)

Exigences et recommandations pour l'hygiène et la prévention des risques sanitaires dans les centres de beauté et de bien-être. (Octobre 2021).

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.